

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE de la Maternelle Pomme de Pin

Lundi 08 novembre 2021 de 17h30 à 20h

Pour une meilleure lisibilité du compte rendu :

Caractères noirs : propos de la directrice ou de l'équipe pédagogique de l'école maternelle.

Caractères bleus : propos des représentants de la mairie.

Caractères rouges : propos ou interventions des parents d'élèves délégués de l'AIPE.

Les personnes présentes ou excusées :

Enseignantes : Mme **Isnard**, Mme **Huguenin**, Mr **Angatahi** (absent), Mme **Montero**, Mme **Dahlem**, Mme **Peybernès** (directrice)

Déléguée mairie : Mme **Chantal Garcia** (Adjointe mairie déléguée aux écoles), Mr **Alain Agostini** (Directeur Général des Services), Mme **Audrey Siegwald** (responsable périscolaire et centre aéré Pomme de Pin), Mme **Sandra Galtier** (responsable de l'espace famille à la mairie)

Déléguée DDEN : Mme **Catherine Fanara** (excusée)

Parents d'élèves délégués : Mmes **Spiteri Ludivine**, **Bogaert Laurie**, **Martinez Mélanie**, **Gillet Catherine**, **Ballester Marion** et **Convers Adeline**.

Présentation est faite de tous les participants à la réunion.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation de l'école : accueil des nouveaux enseignants, effectifs, composition des classes

Nous accueillons 3 nouveaux enseignants dans l'école : Nathalie Isnard, Ludivine Huguenin et Anli Angatahi.

A ce jour, l'école compte 161 enfants répartis en 6 classes :

Classe 1 : **27** élèves de **GS** avec Mme Nathalie Isnard (atsem Mireille)

Classe 2 : **27 MS/GS** avec Mme Ludivine Huguenin (**8 MS et 19 GS**) (atsem Nathalie)

Classe 3 : **27 MS avec** Mr Anli Angatahi (atsems Agnès et Valérie)

Classe 4 : **28 PS/GS** avec Mme Céline Dahlem et Mme Delphine Livar le vendredi (**11 PS et 17 GS**) (atsem Claudine).

Classe 5 : **26 PS/MS** avec Mme Marythie Montero (**11 PS et 15 MS**) (atsem Josette).

Classe 6 : **26 PS** avec Mme Claire Peybernès et une décharge le jeudi, jour de décharge de la directrice Mme Livar (atsem Magali).

Les effectifs sont moins élevés que l'an dernier, néanmoins comme nous l'avions prévu, il y a eu beaucoup d'inscriptions pendant l'été (8).

Les logements ont été livrés, mais il peut y avoir des arrivées lors de mutations.

Il y a eu du changement jusqu'au bout, les classes ont été remaniées jusqu'au dernier moment.

Capacité de l'école : 186 maximum. Il y a eu 2 départs depuis le début de l'année.

Le ministre avait également annoncé un nombre maximum de 24-25 élèves en GS dès la rentrée 2021. Cela n'a été mis en place que dans les classes de zones prioritaires d'enseignement.

Ce sont de beaux effets d'annonce, encore faut-il avoir les locaux. Pour l'année prochaine les effectifs attendus pour l'instant sont sur le même schéma que cette année mais on attend de voir. Les estimations dépendent des naissances sur la commune mais il y a eu des arrivées, des départs...

Le seuil minimum est de 155 élèves sur l'école pour qu'il n'y ait pas de risque de fermeture de classe.

2. Vote du règlement intérieur et charte informatique :

Après lecture du règlement scolaire et de la charte informatique envoyés en amont par mail avant le conseil d'école, nous avons procédé au vote :

Vote : approbation du nouveau règlement intérieur à l'unanimité ainsi que de la charte informatique.

Pas d'ordi dans la salle des maîtres : c'est problématique, car nous travaillons beaucoup avec cet outil pour nos préparations de classe, recherches pédagogiques, tirages des documents par biais d'une clé USB sur la photocopieuse de l'école.

[Faire la demande au budget.](#)

Celui de la directrice ne tient pas la charge, ce qui est problématique aussi : en cas de PPMS il faut couper l'électricité, du coup on ne pourrait pas envoyer de renseignements par mail aux parents, le téléphone de l'école serait coupé également.

La responsable des pompiers qui est venue à la demande des deux directrices du groupe scolaire nous conseille de communiquer à la mairie les coordonnées des parents pour pouvoir avoir une sécurité en cas de problème électrique et pouvoir ainsi contacter tous les parents.

[La mairie dit que c'est une bonne idée. Mme Peybernès doit envoyer le dossier avec les adresses mails à Mme Galtier pour qu'elle puisse transmettre les infos aux parents. Fichier spécifique en cas d'urgence et sur unique demande de la directrice.](#) Cela fait une double sécurité, c'est très bien (L'extraire en XL).

La directrice va voir comment elle peut faire. Fichier classe par classe certainement.

3. Coopérative scolaire : solde de départ année scolaire 2021-2022

Mme Dahlem qui s'occupe de la comptabilité de l'école présente l'état des comptes de la coopérative scolaire :

Solde des comptes pour l'année scolaire 2020-2021 : **7407,41 euros**

Pour l'instant le solde de l'école est de **7384,25 euros**

Somme assez conséquente due au COVID (nous n'avons pas beaucoup dépensé l'an dernier).

Les cahiers de compte restent à la disposition des parents d'élèves qui peuvent quand ils le souhaitent les consulter.

Vote : approbation des comptes à l'unanimité.

4. Organisation pédagogique : projet d'école, APC, projets...

Axes prioritaires de l'année : Autour du langage et de la lecture. Tous les projets autour de ces thèmes sont vivement encouragés cette année par notre hiérarchie.

En maternelle on passe beaucoup par la lecture d'albums, l'écoute de la langue écrite pour une meilleure imprégnation et un meilleur apprentissage.

Projet d'école en cours : Après les évaluations début Cp et Ce1, nous avons établi un diagnostic autour des principales difficultés rencontrées par les enfants et avons choisi 3 axes de travail : le langage, la culture et les règles de vie. Nous essayons toujours de garder ces axes prioritaires en tête pour choisir nos projets dans nos classes ou entre collègues.

APC ou Activités Pédagogiques Complémentaires : ce sont des activités en petits groupes d'élèves (4-5) pour soutenir des élèves en difficulté, ou en lien avec des actions du projet d'école, aide aux évaluations également. Les parents seront tenus au courant si leur enfant est pris en petit groupe d'APC, et pour quels objectifs également (langage et mathématiques essentiellement).

La prise en charge éventuelle dépend donc des besoins des enfants. Créneaux : lundi, jeudi, aile 1 avant le repas, aile 2 après le repas. Pour les MS et les GS pour l'instant.

Projets :

- Pas d'intervenante musique cette année. Elle est à l'école de Paul Doumer.
- **Ecole et cinéma** (3 séances au cinéma de Berre dans l'année) La mairie donne une subvention de 2000 euros qui paye les entrées et nous affrète les bus également.
Nous ne sommes pas mélangés avec d'autres classes d'autres communes.
Première séance Aile 2 : 26 novembre, aile 1 : 10 décembre.
On retravaille sur ces films à l'école, du coup on achète les dvd. On veille à ce que les enfants ne soient pas passifs : on travaille autour de l'image. Séances en mars et mai.
Nous avons besoin de parents accompagnateurs il faut 2 ou 3 parents (car le taux d'encadrement est de 1 pour 8 dans les bus, sinon on ne peut pas y aller).
[Cela a été très compliqué d'avoir des bus \(pénurie de chauffeurs chez certains prestataires\). A partir du 31 décembre, on repart sur un nouveau de budget. \(Le budget alloué aux bus est pour l'année civile et après cela repart sur le fond commun\).](#)
Nous avons eu du mal à prévoir longtemps à l'avance avec le COVID, c'est pourquoi nous n'avons pas prévu d'autres sorties avant fin décembre 2021.
- **Fête de Noël** (spectacle, goûter, chansons, passage du père-Noël en deux ailes sanitaires comme l'an dernier). Frustrant pour les parents qui ne peuvent toujours pas rentrer dans l'école, mais les enfants auront la plus belle fête de Noël possible.
Il y aura un spectacle de théâtre avant les vacances de Noël : nous ne pouvons pas faire le noir dans notre gymnase et cela réduit le choix des spectacles. Peut-être pourrions-nous demander la salle Jean Bernard pour l'an prochain, mais cela nous demande beaucoup d'anticipation car les demandes se font en mai pour l'année d'après ! A voir pour l'an prochain.
.
Nous prévoyons également l'intervention d'enseignantes à la retraite qui viendront lire des contes ou albums de Noël aux enfants avant les vacances de fin d'année. Ce serait bien de disjoncter les ampoules aux estrades et à l'entrée pour créer une ambiance feutrée et festive !
Cela rentre bien dans nos axes prioritaires de l'année : le langage écrit s'apprend avec l'écoute du langage oral (ex : emploi du passé simple que les enfants n'entendent que par le biais de la lecture de contes à cet âge). En maternelle, cela passe donc par l'imprégnation orale, d'où l'importance de nos achats d'albums, contes...pour diversifier les écrits et enrichir la culture littéraire des enfants.
- **Carnaval, kermesse fête de fin d'année** (en projet encore et en fonction des conditions sanitaires, nous préciserons cela au cours du second conseil d'école). Les enfants auront leurs fêtes dans tous les cas.
- **Autour de la lecture et en lien avec l'école élémentaire** : nous prévoyons des séances de lecture d'albums par les élèves de l'élémentaire aux enfants de maternelle. Ce projet se fera certainement en mai et juin et on verra comment s'organiser avec les enseignants volontaires de l'école élémentaire.
- Un **spectacle de théâtre** a déjà eu lieu en octobre autour des doudous et des émotions en deux parties pour respecter les 2 ailes sanitaires : ce fut une réussite et un point de départ intéressant pour un travail dans les classes autour des émotions.
- **Le « prix des Accrocs » de la lecture** : pour l'instant nous n'avons pas les dates mais nous comptons y participer comme depuis quelques années : travail autour de 3 ou 4 albums de littérature de jeunesse, puis vote pour élire le livre préféré de chaque classe avec un travail sur la citoyenneté et le principe du vote secret (isolaires, cartes d'électeurs, urnes, dépouillement...) Nous sollicitons la présence de Mr le maire ou de Mme Garcia si cela est possible.
[« Oui je pourrai venir » \(Mme Garcia\).](#)

Photos de classe : elles ont été prises avant les vacances de la Toussaint par une maman d'élève photographe professionnelle. La vente se fera sur internet, un code personnel sera donné à chaque parent pour les commandes. Les photos arriveront à l'école et seront distribuées aux enfants. Les bénéfices seront reversés à la coopérative scolaire pour financer les projets de l'année.

5. Hygiène et sécurité : Protocole sanitaire Covid-19, présentation du PPMS 2021-2022

Nouveau protocole sanitaire : consultable en ligne : 3 niveaux de vigilance : actuellement nous sommes en vigilance jaune.

Nous passons beaucoup de temps pour le lavage de mains aux toilettes !

Nous avons dû fermer l'aile sanitaire 2 dès la deuxième semaine de la rentrée pour un cas avéré, un adulte de l'école a été également contaminé, puis épidémie la semaine d'après dans l'aile 1 : un cas avéré a fait fermer le groupe sanitaire 2, et 14 cas plus deux adultes ont été testés positifs pendant la semaine de confinement.

Nous avons été logiquement désignés pour participer à une campagne de tests salivaires dans la foulée, mais heureusement, aucun cas ne s'est révélé positif, le confinement semble avoir stoppé l'épidémie et sa propagation sur l'école.

La directrice rappelle que dans tous les cas, c'est sur avis de la cellule Covid en lien avec l'ARS que le décret de fermeture peut être décidé.

Nouveau protocole : pas grand-chose ne change par rapport à l'an dernier, nous continuons pour l'instant le découpage de l'école en deux ailes sanitaires dans tous les temps de présence des élèves dans l'école (péri du matin, école, temps cantine, péri du soir).

Les mesures sont aussi contraignantes pour les adultes : port du masque à l'intérieur et à l'extérieur, pas de pause-café proches les uns des autres, pause déjeuner avec distanciation physique (nous le faisons déjà).

[Il y a eu quelques cas au centre aéré pendant les vacances de la Toussaint.](#)

Organisation pédagogique en cas d'école à la maison : Les maîtresses enverront le travail par mail. En général, on se regroupe par niveau pour harmoniser notre travail pédagogique. Chaque enseignant a créé une adresse mail dédiée à sa classe pour l'envoi du travail et la correspondance avec les parents d'élèves. Les parents n'ayant pas d'imprimante peuvent venir chercher les dossiers pédagogiques à l'école.

Les parents qui ne l'auraient pas encore fait doivent bien renvoyer leur adresse mail aux enseignants sur la bonne boîte mail.

PPMS 2021-2022 : Mme Wagler et Mme Peybernès ont travaillé et réactualisé le PPMS du groupe scolaire pour cette année scolaire. Comme nous partageons les locaux avec le service de cantine, nous avons exposé notre PPMS à Mme Tayari qui est responsable de toute l'aile Est de l'école (le personnel mairie présent dans l'école est mis à contribution pour fermer les fenêtres et portes donnant sur l'extérieur et aider les enseignants et Atsems à garder les enfants le temps d'un confinement éventuel). **Tout est fait pour que les enfants soient le plus en sécurité possible et bien encadrés.**

Nous ferons 3 exercices incendie dans l'année (voir plus si besoin). Nous avons déjà fait un exercice intrusion et un exercice incendie qui se sont bien déroulés.

PPMS Intrusion : tout le monde s'enferme là où il est, les adultes comptent les personnes présentes dans la salle et envoient leurs effectifs à la directrice par sms ; il est vérifié que tout l'effectif est bien présent.

Très bonne idée du grand cache-cache !

Pbs soulevés :

- L'alarme intrusion est la même que celle pour le confinement, nous avons acheté des cornes de brume mais le volume sonore n'est pas suffisant vu la grandeur et l'insonorisation des locaux. Nous avons demandé 2 sonneries distinctes mais ce n'est pas possible, ou alors être équipés de bips d'alerte (comme dans les écoles de la commune d'Aix) Comme nous sommes en alerte Vigipirate renforcée il faudrait 1 alarme spécifique en cas d'intrusion.

L'école P Doumer a été fournie de badges pour essai, ils doivent faire un retour à la mairie.

Pour l'instant, il faut appuyer sur un bouton dans le bureau de la directrice pour déclencher l'alarme PPMS, ce qui n'est pas évident en cas d'intrusion.

- Pas de verrous sur les portes intérieures des 2 blocs WC pour s'enfermer.

La demande a été faite. (C'est en faisant les exercices que l'on voit les problèmes).

Est-ce que les exercices sont faits au centre aéré / péri ? OUI, et nous suivons les PPMS établis par les directrices.

PPMS Confinement : les enfants se réunissent dans 2 classes par aile avec la porte ouverte entre les 2. 2 malles sont prêtes avec tout ce qu'il faut pour soigner, des talkies walkies, des radios pour avoir des nouvelles sur les fréquences indiquées. Fermeture de toutes les issues et fenêtres. **Plus personne ne sort ni ne rentre. Les parents ne doivent pas se déplacer pour venir chercher les enfants.** Les enfants continuent à jouer ou travailler, une cellule de crise dans le bureau de direction avec 3 personnes : une en lien avec les pompiers, une en lien avec les familles, une qui note toutes les communications et événements au fur et à mesure. **La directrice suit strictement les consignes des pompiers.** Infirmerie (classe 1 qui communique avec la cellule de crise).

Le PPMS de la mairie est en lien avec celui de l'école.

Les parents doivent comprendre que dans cette éventualité-là, l'école est fermée jusqu'aux changements de consignes (pompiers, ...) et que leurs enfants sont en sécurité dans l'enceinte de l'école. L'école est neuve, et équipée de moyens modernes et aux normes de sécurité actuelles, on peut donc fermer la ventilation et même l'électricité du groupe scolaire avec des boutons poussoirs dans le bureau de direction de la maternelle.

Les parents ne doivent pas téléphoner car ils gênent les communications. Il est demandé aux parents de **ne pas communiquer sur les réseaux sociaux si les enfants sont évacués.**

Exercices incendie : toutes les classes entendent bien l'alarme. Mais pas de signal d'alarme à l'extérieur (cour)

On est conforme car la commission de sécurité est passée fin août 2021.

Peut-on demander un haut-parleur en extérieur ? **On ne peut pas toujours prévoir tous les risques (ex : météorite).**

Si on est en extérieur on n'entend pas c'est problématique car on doit suivre le protocole, et surtout ne pas rentrer. Tous les enseignants doivent être à leur poste et les enfants doivent être rangés. Problème si confinement en cas de pollution d'usine car là nous devons rentrer nous mettre à l'abri. Il nous semble que cette alarme extérieure est nécessaire.

Personne n'était dans la salle de motricité lors du premier exercice incendie, nous vérifierons la bonne entente de la sonnerie dans cette salle lors du prochain exercice incendie.

Des réunions de présentation de ce PPMS ont été organisées avec l'équipe enseignante, les atsems et Mme Tayari responsable de la cantine pour une réaction rapide et une meilleure coordination entre tous les acteurs et responsables du PPMS.

Plan Vigipirate et rentrée des parents dans l'enceinte de l'école :

Les deux directrices des écoles maternelles de La Fare ont contacté Mr Nicolas Galy, notre nouveau référent de la gendarmerie de Velaux pour lui poser la question de la possible rentrée des parents dans l'enceinte de l'école :

Sa réponse a été très claire : les textes et arrêtés n'ont pas changé et nous sommes toujours en plan Vigipirate renforcé : Les parents n'ont pas le droit de pénétrer dans l'enceinte des écoles (sauf cas

exceptionnels de recherche d'un enfant malade, convocations à une visite médicale, équipes éducatives et entretien prévu avec un membre de l'équipe pédagogique sur rendez-vous).

L'entrée des parents si elle a lieu se fait sous la responsabilité unique du directeur de l'école qui prend toute responsabilité en cas de problème lié à Vigipirate : nous avons pris sur nous pour les rentrées échelonnées et l'entrée des parents des PS dans la cour de l'école début septembre.

Tant que le plan Vigipirate renforcé est en cours et sans un changement des textes et arrêtés du ministère de l'intérieur, nous continuerons donc de fonctionner comme nous le faisons actuellement.

6. Point sur les travaux :

Les travaux qui ont été réalisés cet été :

- réfection des pavés de la cour, plantation de 3 arbres supplémentaires dans la cour, motorisation du grand portail d'entrée que nous manipulons plusieurs fois par jour pour les entrées et sorties des élèves.

- en lien avec le PPMS : pose de sonneries dans toutes les classes pour l'alarme incendie, pose de verrous interclasses en cas d'intrusion, pose d'un bouton poussoir côté portail cantine en cas d'évacuation, badges d'entrées pour le personnel (poignées extérieures enlevées pour éviter une intrusion par les portes extérieures). Nous remercions la mairie d'avoir réglé tous ces points.

Points à améliorer et demandes associées :

Demande de pose de verrous dans les 2 blocs toilettes, pose de rideaux dans la BCD, tapis anti-dérapants dans les deux blocs toilettes dont le carrelage est très lisse. **C'est nouveau ?** Non, plusieurs mails avaient été envoyés par Mme Peybernès depuis qu'elle est directrice, mais il y a eu un accident avant les vacances (ouverture menton) ce qui rend ceci urgent. Les tapis arrivent demain, donc à priori ce problème est réglé.

Où en est la demande de pose de film occultant dans le réfectoire cantine primaire ?

[A demander dans les travaux d'investissement 2022 \(à envoyer en mairie avant le 19 novembre\).](#)

7. Questions des parents posées par L'AIPE (en amont du conseil d'école) :

- Quels sont les projets, sorties et activités prévus pour cette année ?

Traité point 4

- Un roulement est-il possible pour l'utilisation des jeux en bois dans la cour ? Sinon, draisiennes et vélos peuvent-ils être mis à disposition pour les classes 1 à 3 qui n'ont pas accès aux jeux en bois à la récréation ?

Les jeux du côté aile 2 sont en libre accès l'après-midi lors des séances de motricité des classes 1, 2 et 3 de 13h30 à 15h00 et de 15h30 à 16h10.

Des jeux ont été achetés pour les élèves de l'aile 1 et sont à disposition des enseignants s'ils le souhaitent, mais la surveillance de cour avec gestion des problèmes et conflits, des accidents, est difficilement compatible avec l'organisation et la surveillance de jeux en libre accès aux enfants (jeux de construction, craies, ballons...)

On va essayer de sortir les vélos mais sur ½ cour.

- Il semblerait que les créneaux horaires entre midi et 2 ne soient pas toujours respectés. Peut-on refaire un point sur les horaires exacts pour tout le monde ?

Question pour l'école élémentaire en fait, la maternelle n'est pas concernée.

- Des parents nous précisent que dans d'autres communes voisines les familles entrent librement dans l'école pour récupérer leurs enfants. Peut-on refaire un point sur la législation actuelle ?

Traité point 5. Les directeurs des communes environnantes qui laissent les parents rentrer dans leurs locaux le font sous leur entière responsabilité.

- Certains parents proposent comme amélioration de donner 2 cartes par enfant avec leur photo en début d'année pour les personnes autorisées à récupérer les enfants, afin de faciliter et sécuriser les départs de l'école.

Nous donnons les enfants en main propre, on les appelle 1 par 1. Cela peut paraître long, mais c'est pour la sécurité des enfants. Ce système pourrait éventuellement nous aider dans les premiers jours de l'année scolaire, le temps que les enseignants reconnaissent bien les parents d'élèves, encore faut-il que tous les parents jouent le jeu et donnent bien des photos de leurs enfants avant même la rentrée pour que nous préparions les badges (certains ne les ont toujours pas fournies au mois de novembre !).

8. Questions diverses côté enseignants :

Les nouveaux enseignants s'étonnent du fonctionnement et du partage de la salle de motricité et du matériel avec le périscolaire.

Toute l'équipe enseignante est d'accord sur ce point : le problème est récurrent depuis que nous avons aménagé dans la nouvelle école, et que les enfants d'élémentaire occupent cette salle sur le temps cantine et en temps périscolaire et centre aéré. Il faudrait voir comment s'organiser pour que nous puissions réaliser des séquences pédagogiques diverses et riches pour les apprentissages des enfants (nous ne pouvons plus par exemple installer de parcours pour la journée accessible à tous les enfants de l'école maternelle à tour de rôle).

Ce sont des salles mutualisées, les locaux de l'école appartiennent à la mairie et doivent être partagés entre l'école et le périscolaire.

Il y a beaucoup d'enfants dans le groupe scolaire, et le fait de devoir faire des groupes sanitaires n'a pas arrangé les choses, toutes les salles sont occupées. On ne pourra pas faire autrement. Il faut un temps de réflexion pour arranger les choses et trouver un moyen de fonctionner qui convienne à tout le monde.

Le matériel que nous commandons est pour la plupart conçu pour des enfants de maternelle et pas pour des grands, tout ne peut pas être mutualisé ! De plus, du matériel disparaît régulièrement...

Les animateurs du périscolaire font le même constat.

La mairie paiera s'il y a du matériel abîmé ou manquant.

Il faudrait faire un listing très précis du matériel, des photos avec le nombre d'objets.... C'est une question de civisme, de respect, et voir comment on peut s'organiser pour que nous puissions fonctionner correctement et apporter de vraies séances de motricité aux enfants de la maternelle.

Il faut acheter plus pour avoir assez de matériel et travailler sur le respect.

1 fois par semaine un animateur peut faire un point ? Cela va être difficile à faire !

Une réflexion commune est à mener pour améliorer la situation (réunion commune à prévoir).

Fin du conseil d'école 20h

La directrice

Mme Peybernès

La secrétaire de séance :

Madame Dahlem

ECOLE MATERNELLE LA POMME DE PIN
55, Chemin de la Pomme de Pin
3580 LA FARE LES OLIVIERS
0132538N

